



Investir

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (France) 5+3 Autocallable Note

- Une durée d'investissement maximum de **8 ans**
- Un droit de remboursement de l'intégralité du capital investi⁽¹⁾ à maturité en l'absence de remboursement automatique anticipé (hors défaut et/ou faillite de l'émetteur Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe)
- Un rendement lié à la performance de l'indice **EURO STOXX 50® (EUR Price)**, composé des 50 premières capitalisations de la zone euro (l'investisseur ne bénéficie pas des dividendes réinvestis de l'indice)
- **Un remboursement anticipé l'année 5 à 125%⁽¹⁾ si au bout de 5 ans** la moyenne arithmétique des cours de clôture de l'indice constaté le 26 mars 2019, le 27 mars 2019 et le 28 mars 2019 est supérieure ou égale à 115% de son cours initial constaté le 26 mars 2014

(1) Hors frais d'entrée de 2% et hors fiscalité applicable. Hors défaut et/ou faillite de l'émetteur (Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe)

Instrument de dette structuré émis par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et distribué par Beobank NV|SA.

beobank

Type d'investissement

Ce produit est un instrument de dette structuré. En souscrivant à cet instrument, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à rembourser au bout de 5 ans, 100% du capital initial investi⁽¹⁾ plus un gain fixe de 25% (brut) si le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, ou, à l'échéance, 100% du capital initial investi⁽¹⁾ majoré de 100% de la performance finale positive de l'indice EURO STOXX 50® (EUR Price). Si l'émetteur, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe, fait l'objet d'un défaut (par exemple à cause d'une faillite ou d'un non paiement), vous risquez de ne pas percevoir les sommes auxquelles vous auriez droit et de perdre une partie ou la totalité du capital investi.

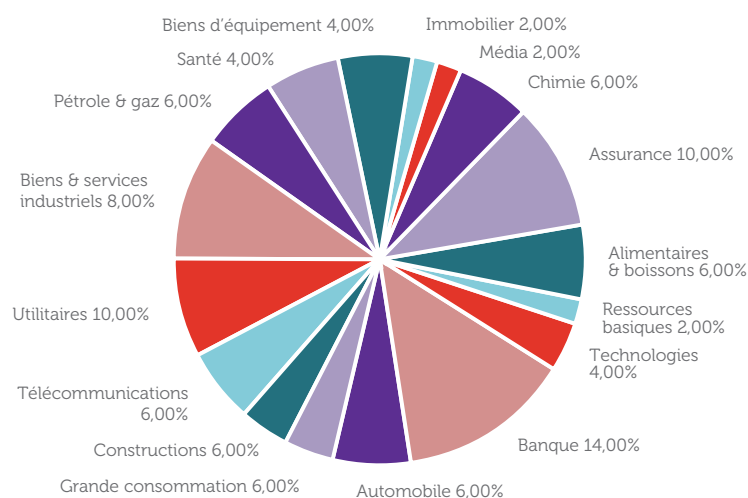
Public cible

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui possèdent suffisamment d'expérience et de connaissances pour comprendre les caractéristiques du produit proposé et pour évaluer, en fonction de leur situation financière, les avantages et les risques liés à un investissement dans cet instrument complexe. Plus particulièrement, ils doivent être familiarisés avec l'indice EURO STOXX 50® (EUR Price) et les taux d'intérêt.

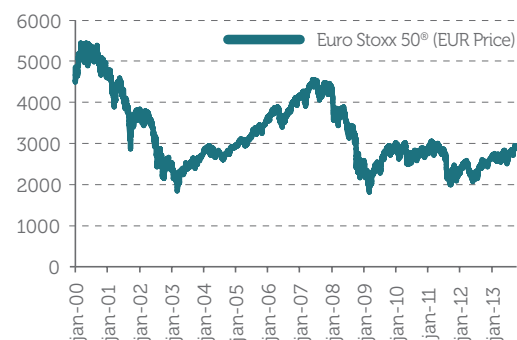
Focus sur l'indice EURO STOXX 50® (EUR Price)

Cet indice est composé des 50 premières capitalisations de la zone euro, diversifié géographiquement et sectoriellement, et sa cotation est publiée quotidiennement (pour de plus amples informations sur l'indice, consulter le site www.stoxx.com) Les éventuels dividendes distribués par les actions composant l'indice ne sont ni payés, ni réinvestis dans l'indice. Les dividendes sont donc perdus.

Répartition sectorielle



Evolution de l'indice EURO STOXX 50® (EUR Price) depuis le 1er janvier 2000



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Source: Bloomberg au 20 décembre 2013. Vous pouvez suivre l'évolution de l'indice EURO STOXX 50® sur <http://bloomberg.com/quote/SX5E:IND>

Mécanismes du produit

100% du capital investi + un gain fixe de 25% (brut)

Mécanisme de remboursement anticipé au bout de 5 ans

Si le 28 mars 2019, l'indice intermédiaire de référence est supérieur ou égal à 115% de l'indice initial de référence, le produit fait l'objet d'un remboursement automatique anticipé le 8 avril 2019 et l'investisseur reçoit⁽¹⁾⁽²⁾ (hors défaut et/ou faillite de l'émetteur Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe): **100% du capital investi + un gain fixe de 25% (brut).**

Sinon, le produit continue jusqu'à l'échéance.

L'indice initial de référence est le cours de clôture de l'indice constaté le 26 mars 2014. L'indice intermédiaire de référence est calculé en faisant la moyenne arithmétique des cours de clôture de l'indice constatés les 26, 27 et 28 mars 2019⁽³⁾.

Mécanisme de remboursement à l'échéance (au bout de 8 ans)

100% du capital investi
+
100% de la performance positive
de l'indice calculée en comparant
l'indice initial de référence et
l'indice final de référence

Si le produit n'a pas fait l'objet d'un remboursement automatique anticipé :
Si l'indice final de référence est supérieur ou égal à l'indice initial de référence,
l'investisseur reçoit⁽¹⁾⁽²⁾ le 8 avril 2022 (hors défaut et/ou faillite de l'émetteur
Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe):

**100% du capital investi + 100% de la performance positive de l'indice calculée
en comparant l'indice initial de référence et l'indice final de référence.**

100% du capital investi

Sinon, si l'indice final de référence est inférieur à l'indice initial de référence,
l'investisseur reçoit⁽¹⁾⁽²⁾ le 8 avril 2022 (hors défaut et/ou faillite de l'émetteur
Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe): **100% du capital investi.**

L'indice final de référence est calculé en faisant la moyenne arithmétique des
cours de clôture de l'indice constatés les 26 avril 2021, 26 mai 2021, 28 juin 2021,
26 juillet 2021, 26 août 2021, 27 septembre 2021, 26 octobre 2021, 26 novembre
2021, 27 décembre 2021, 26 janvier 2022, 28 février 2022, 28 mars 2022⁽³⁾.

**Dans l'hypothèse d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'émetteur,
l'investisseur ne touchera ni le montant de remboursement automatique
anticipé le cas échéant, ni le montant de remboursement final à échéance.**

Illustrations

Scénario 1, défavorable – faillite de l'émetteur:

L'émetteur, Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe, fait défaut au cours de la vie du produit

- Le produit n'a pas fait l'objet d'un remboursement automatique anticipé au bout de 5 ans
- L'émetteur, Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe, fait défaut au cours de la vie du produit, quelle que soit la performance de l'indice à l'échéance des 8 ans, le 8 avril 2022, l'investisseur perd l'intégralité du capital investi (soit un taux de rendement brut de -100%)

	Niveau de l'indice
26 mars 2014	2100
Indice initial de référence	2100
26 avril 2021	1895
26 mai 2021	1860
28 juin 2021	1920
26 juillet 2021	1875
26 août 2021	1795
27 septembre 2021	1720
26 octobre 2021	1675
26 novembre 2021	1650
27 décembre 2021	1600
26 janvier 2022	1625
28 février 2022	1555
28 mars 2022	1570
Indice final de référence	1728,33
Performance de l'indice	-17,7%

Exemple du calcul de la performance de l'indice à l'échéance de 8 ans

Le cours de clôture de l'indice constaté
les 26 mars 2014 est de: **2100**

La moyenne arithmétique des 12 cours de clôture de l'indice
constatés au cours de la dernière année est de: **1728,33**

La performance de l'indice à l'échéance est donc de:

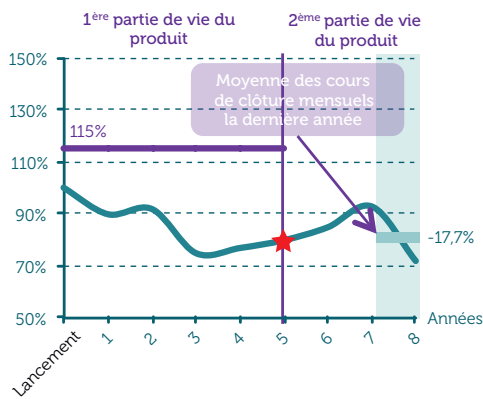
$$(1728,33 - 2100) / 2100 = -17,7\%$$

Cette performance négative ne sera retenue qu'à hauteur de **0%**.

(1) Hors frais d'entrée de 2% et hors fiscalité applicable.

(2) Hors défaut et/ou faillite de l'émetteur Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe.

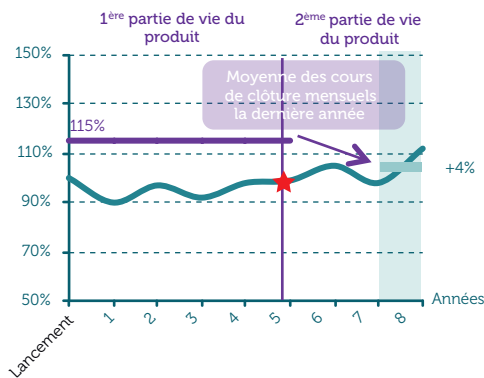
(3) Si l'une de ces dates n'est pas un jour de bourse, alors cette date, ainsi que les dates d'évaluation suivantes seront respectivement reportées au jour de bourse suivant.



Scénario 2, défavorable:

L'indice est en baisse tout au long de la vie du produit

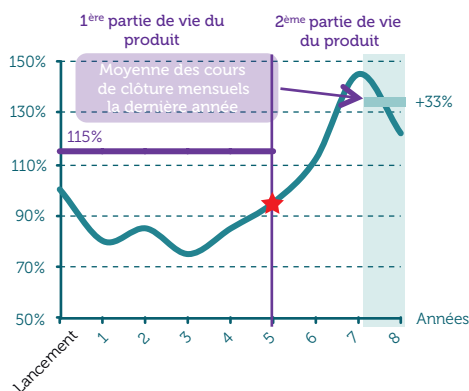
- Le produit n'a pas fait l'objet d'un remboursement automatique anticipé au bout de 5 ans
- La performance de l'indice est négative **(-17,7% voir cadre de calcul page précédente)** à l'échéance des 8 ans, le 8 avril 2022, elle est retenue à hauteur de 0%, l'investisseur reçoit 100% du capital investi⁽¹⁾ (soit un **taux de rendement actuariel annuel brut de -0,25%**⁽²⁾)



Scénario 3, médian:

L'indice est en baisse au bout de 5 ans et modérément en hausse au bout de 8 ans

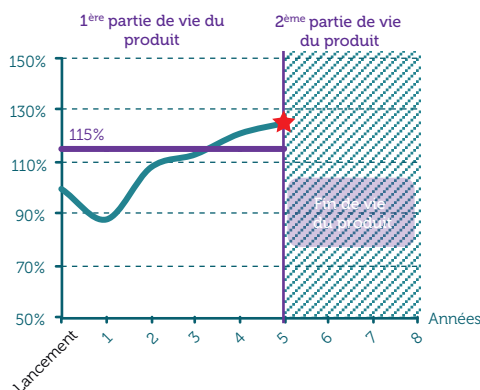
- Le produit n'a pas fait l'objet d'un remboursement automatique anticipé au bout de 5 ans
- La performance de l'indice est positive **(+4%)** à l'échéance des 8 ans, le 8 avril 2022, l'investisseur reçoit 104% du capital investi⁽¹⁾ (soit un **taux de rendement actuariel annuel brut de 0,24%**⁽²⁾)



Scénario 4, favorable:

L'indice est en baisse au bout de 5 ans et fortement en hausse au bout de 8 ans

- Le produit n'a pas fait l'objet d'un remboursement automatique anticipé au bout de 5 ans
- performance de l'indice est positive **(+33%)** à l'échéance des 8 ans, le 8 avril 2022, l'investisseur reçoit 133% du capital investi⁽¹⁾ (soit un **taux de rendement actuariel annuel brut de 3,37%**⁽²⁾)



Scénario 5, favorable:

L'indice est en hausse d'au moins 15% au bout de 5 ans

- La performance de l'indice est supérieure ou égale à 15% au bout de 5 ans, le produit fait l'objet d'un remboursement automatique anticipé au bout de 5 ans le 8 avril 2019
- L'investisseur reçoit le capital investi augmenté d'un gain fixe de +25%⁽¹⁾ (soit un **taux de rendement actuariel annuel brut de 4,15%**⁽²⁾)

Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien des résultats futurs et la non réalisation de ces illustrations ne saurait engager en aucune manière la responsabilité de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe ou de Beobank NV/SA. Les montants et taux de rendements actuariels sont communiqués bruts, hors fiscalité applicable au cadre d'investissement.

Principaux risques

Risque de crédit : L'investisseur est exposé au risque de crédit de l'émetteur, Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe qui bénéficie d'une notation A (perspective stable) selon S&P⁽¹⁾. Si l'émetteur fait l'objet d'un défaut (par exemple à cause d'une faillite), l'investisseur peut perdre la totalité ou une partie de son capital de départ et ne pas recevoir les coupons potentiels. Une détérioration de la perception du risque de crédit de l'émetteur peut avoir des répercussions sur le prix du marché de Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (France) 5+3 AUTOCALLABLE NOTE. Plus l'échéance est éloignée, plus l'impact potentiel peut être grand.

Risque de capital intermédiaire : Le droit au remboursement du capital investi n'est valable qu'à l'échéance ou en cas de remboursement automatique anticipé. L'investisseur doit être conscient que le cours de Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (France) 5+3 AUTOCALLABLE NOTE peut, pendant la durée de ce produit et en dehors de la date de remboursement automatique anticipé, être inférieur au montant du capital investi (hors frais). Il peut alors subir une perte en capital en cas de revente avant l'échéance en dehors de la date de remboursement automatique anticipé. De plus, il doit veiller à ce que son horizon d'investissement corresponde à la durée d'investissement de Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (France) 5+3 AUTOCALLABLE NOTE.

Risque de fluctuation du prix de marche : Jusqu'à l'échéance, le prix du produit peut fluctuer fortement, en raison de l'évolution des paramètres du marché et en particulier de l'évolution de l'indice EURO STOXX 50® et de la perception du risque de crédit de l'émetteur. Une augmentation des taux d'intérêt peut avoir un impact négatif sur le prix du produit.

Risque de liquidité : La Française Bank s'efforcera, dans les conditions normales de marché, d'assurer la liquidité de ce produit comme décrit dans les données techniques sur le produit, sans que cela ne constitue une obligation juridique pour La Française Bank. La fourniture d'un marché secondaire dépendra des conditions générales de marché, des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des opérations de couverture conclues. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance devra le cas échéant les vendre au prix déterminé par La Française Bank en fonction des paramètres de marché du moment en s'adressant à son conseiller Beobank NV | SA.

Le prix du produit (en particulier la fourchette de prix achat/vente que La Française Bank peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du produit) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déboucement de la position de La Française Bank liés à ce rachat. La Française Bank et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au produit ou sur tout investissement dans le produit.

(1) Notation en vigueur au 16 janvier 2014.

Données techniques



Informations générales

Devise : EUR

Code ISIN : FR0011677665

Emetteur : Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (S&P A (perspective stable)⁽¹⁾) est une société anonyme coopérative de crédit à capital variable de droit français. S&P est susceptible de modifier cette notation à tout moment. Si cette notation devait baisser pendant la période de commercialisation, les clients ayant souscrit seront informés par communication personnalisées. En cours de vie du produit, les notations seront publiées sur http://www.beobank.be/pdf/fr/Investissements/Beobank_Ratingtable.pdf et les clients ayant souscrit seront informés par communication personnalisée de toute modification importante.

Agent placeur : La Française Bank

Distributeur : Beobank NV|SA. L'Emetteur, le Distributeur et l'Agent placeur jouent tous un rôle différent et potentiellement conflictuel quant à l'émission de l'obligation structurée, sont des sociétés faisant partie du même groupe bancaire

Indice sous-jacent : L'indice EURO STOXX 50® (Ticker Bloomberg : SX5E Index). Sponsor : STOXX Limited



Profil d'investisseur

Ce produit est destiné aux investisseurs présentant un profil « Modéré ». Il peut également convenir, dans certaines limites, à des investisseurs présentant un autre profil. Vous trouverez plus d'informations sur ces profils d'investisseur sur www.beobank.be. Le produit doit également correspondre à la situation financière de l'investisseur en termes de diversification, de connaissances et d'expériences.



Souscription

Période de souscription : du 27 janvier 2014 au 24 mars 2014

Date d'émission : 26 mars 2014

Coupure : 1.000 EUR

Prix d'émission : 100%



Frais

Frais d'entrée : 2%.

Frais de sortie : 0%.

Frais de distribution : La Française Bank verse à Beobank NV | SA une indemnité d'un montant indicatif de 2,85% du montant effectivement placé (le pourcentage exact est déterminé après la clôture de la période de souscription et sera disponible sur www.beobank.be). Ces frais de distribution et tous les autres frais éventuels facturés par l'émetteur pour la structuration et le lancement du produit sont déjà inclus dans le prix d'émission.



Durée

Date d'échéance : 8/4/2022 (en l'absence de remboursement automatique anticipé)

Date d'évaluation initiale de l'indice : 26/3/2014

Date d'évaluation intermédiaires de l'indice (remboursement automatique anticipé) : 26/3/2019, 27/3/2019, 28/3/2019

Date de remboursement automatique anticipé : 8/4/2019

Date d'évaluation finale de l'indice : 26/4/2021, 26/5/2021, 28/6/2021, 26/7/2021, 26/8/2021, 27/9/2021, 26/10/2021, 26/11/2021, 27/12/2021, 26/1/2022, 28/2/2022, 28/3/2022



Coupon et prime de remboursement

Remboursement automatique anticipé : 125%⁽²⁾

Remboursement à l'échéance : 100% du capital initial + 100% de la hausse de l'indice⁽²⁾



Revente avant l'échéance

La Française Bank s'efforcera (sans que cela ne constitue une obligation juridique pour La Française Bank d'assurer un marché secondaire), dans des conditions normales de marché, de donner de manière quotidienne des prix de l'obligation pendant toute la durée de vie de l'obligation avec une fourchette achat/vente de 1%. La valeur du produit en cours de vie sera disponible sur demande auprès de votre agence Beobank et publiée une fois par mois sur http://www.beobank.be/pdf/fr/Investissements/SN_MarketList.pdf.



Fiscalité belge

Précompte mobilier : Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique - Sauf modifications légales : 25% de précompte mobilier (PM) sur les coupons / primes distribués.

Taxe de Bourse : Aucune sur le marché primaire et 0,09% sur le marché secondaire (max. 650 EUR) (sauf modifications légales).

(1) Notation en vigueur au 16 janvier 2014.

(2) Hors frais d'entrée de 2% et hors fiscalité applicable. Hors défaut et/ou faillite de l'émetteur Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe.

Avertissement

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (France) 5+3 AUTOCALLABLE NOTE est un instrument de dette structuré régi par le « Programme » composé du programme d'émission d'obligations de l'Émetteur en date du 18 décembre 2013 (comprenant un résumé en français), et de tout autre supplément éventuel publié avant le début de la période de commercialisation et des conditions définitives (rédigés en langue française). En cas de parution de supplément durant la période de commercialisation, tout nouveau supplément sera publié sur le site du distributeur et les investisseurs ayant souscrit avant la parution du supplément disposeront d'un droit de retrait de 2 jours. En cas de divergence entre le présent document et le Programme, seul ce dernier fera foi. Le programme d'émission d'obligations de l'Émetteur a fait l'objet d'un visa par l'Autorité des Marchés Financiers en France (« AMF ») et a fait l'objet d'une notification auprès de la Financial Services and Markets Authority de Belgique (« FSMA ») et est disponible, ainsi que les conditions définitives, sur <http://www.beobank.be/fr/investissements/Produitssructures/ Notre-offre.aspx>, dans tous les points de vente et/ou au siège social de Beobank NV | SA.

Le produit présente les risques principaux suivants:

- Risque de marché : le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale ou partielle du montant investi.
- Risque de liquidité : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.
- Risque de crédit : en acquérant ce produit, l'investisseur prend un risque de crédit sur l'émetteur, à savoir que l'insolvabilité de l'émetteur garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

De plus, l'éventuelle survenance de certains événements extraordinaires peut affecter le sous-jacent du produit et entraîner le cas échéant, la fin anticipée du produit (les modalités d'ajustement ou de substitution ou, le cas échéant, de fin anticipée du produit et leurs conséquences sont décrites dans le Programme.)

La valeur du produit en cours de vie peut évoluer indépendamment de l'indice EURO STOXX 50®, connaître de fortes fluctuations et être inférieure au montant de l'investissement initial.

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la rubrique « facteurs de risque » du Programme. En cas d'incohérence entre le présent document et le Programme, ce dernier prévaudra.

Ce document constitue une présentation commerciale. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement dans le produit. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi, le produit visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Ni l'émetteur ni La Française Bank et leurs filiales, ne peuvent être tenus responsables des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de l'affectation de versements effectués dans le cadre du produit. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Programme afin de prendre connaissance notamment des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à un investissement dans le produit. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce produit est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'Émetteur, La Française Bank et leurs filiales ne donnent aucune garantie et ne font aucune recommandation à cet égard et ne sauraient être considérées comme des conseils juridiques, fiscaux ou comptables.

Ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il appartient à toute personne qui souhaite investir dans ce produit de s'assurer qu'elle est autorisée à investir dans ce produit. Ce document n'est pas destiné à être distribué aux Etats-Unis et/ou à des US Persons ou dans des Etats où la commercialisation des titres n'est pas autorisée. Le présent document n'est pas et ne constitue pas une offre de titres aux Etats Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié.

Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en Belgique. Le présent document a été établi le 16 janvier 2014. Les informations présentes dans le document sont sujettes à des modifications, notamment en fonction des fluctuations de marché. L'information contenue dans ce document ne saurait constituer une prévision des résultats futurs.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en France.

L'EURO STOXX 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les « Concédants »), et sont utilisés dans le cadre de licences. Stoxx et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les Titres de créance ou les options ou toute autre appellation technique basées sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.stoxx.com.

Nous vous rappelons que les produits d'investissement sont exposés à des risques en ce compris la possible perte du capital investi. Les produits d'investissement structurés distribués par Beobank NV | SA ne sont pas des dépôts bancaires et ne sont pas garantis par Beobank NV | SA.



Vous souhaitez
plus d'informations?

Surfez sur
www.beobank.be

Prenez rendez-vous
dans votre agence
Beobank où vous
pouvez recevoir tous
les détails ainsi que
le prospectus.

Date Nom.....

Signature : Je déclare avoir reçu ce document de 8 pages concernant la Caisse Fédérale du
Crédit Mutuel Nord Europe (France) 5+3 AUTOCALLABLE NOTE avant la souscription.

(1 copie pour le client / 1 copie pour le point de vente)